

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Société d'une messe. — IV Ordination. — V Nomination ecclésiastique. — VI Encyclique de Sa Sainteté Benoît XV, pour le quinzième anniversaire de la mort de saint Jérôme. — VII Le serment d'Hippocrate. — VIII Hommage d'un grand rabbin à Benoît XV. — IX Le nouveau président de la République française et les catholiques. — X Courtes réponses à diverses consultations. — XI En garde contre le feu.

AU PRONE

Le dimanche 31 octobre

On annonce:

La Toussaint, lundi;

Les vêpres des morts;

Le mois des morts¹;

Indulgence plénière, toutes quoties) pour tous les fidèles, dans toutes les églises et chapelles, le 2 novembre (à partir de midi le 1).

Le premier vendredi du mois;

L'exposition des Reliques, si on la fait le dimanche suivant.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 31 octobre

Messe du 23e dim. après la Pentecôte, **semi-double**; 2e or. A cunctis, 3e au choix du célébrant; préf. de la Trinité. — I vêpres de la Toussaint; mém. du dim.

Le lundi 1 novembre

Fête de la **TOUSSAINT**, double de 1e cl. avec oct.; préf. commune. — Aux II vêpres, mém. du dim.

Aux vêpres des morts, on reste assis (après les psaumes) pour le verset, le répons et l'ant. du **Magnificat**; on se lève pour le **Magni-**

¹ En faisant tous les jours du mois de novembre, même privément, quelque exercice de piété en faveur des âmes du purgatoire, on peut gagner: 1o 7 ans et 7 quarantaines d'indulgence chaque jour; 2o une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant à l'intention du pape, pendant une visite d'église ou de chapelle publique (semi-publique seulement pour les fidèles qui habitent la communauté), dans le cours du mois de novembre ou l'un des huit premiers jours de décembre.